

La Validation des Acquis de l'Expérience en Alsace

Résultats d'enquêtes et perspectives pour 2008



Le FONGECIF Alsace, organisme paritaire et interprofessionnel est l'interlocuteur privilégié de tout salarié désireux d'entreprendre, à titre individuel, une démarche de formation, de faire le point sur ses compétences ou de faire valider son expérience professionnelle.

Parce que le nombre de démarches aboutissant à une Validation des Acquis de l'Expérience (reconnaissance de l'expérience personnelle et professionnelle pour obtenir tout ou partie d'un diplôme ou Certificat professionnel) lui semblait insuffisant, le FONGECIF Alsace a mené en 2007 deux études, quantitative et qualitative, afin de déterminer précisément les motivations et les freins liés à la démarche des postulants, ainsi que le marché potentiel de la VAE dans la région.

Grâce à cette meilleure connaissance de la notoriété et de l'image de la Validation des Acquis de l'Expérience, le FONGECIF Alsace et ses partenaires – l'Etat et la Région Alsace – vont mener dès le mois de janvier 2008 une nouvelle campagne de communication ayant pour objectif, à terme, d'augmenter le nombre de demandes d'informations et les VAE réalisées en Alsace.

Eléments d'information :

Les principes de la Validation des Acquis de l'Expérience	page 2
Le constat alsacien	page 3
Les résultats de l'enquête quantitative	page 4
Les résultats de l'enquête qualitative	page 5
Les perspectives 2008 et la campagne de communication	page 8

Les principes de la Validation des Acquis de l'Expérience



La Validation des Acquis de l'Expérience – ou VAE – permet de faire reconnaître une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, titre ou certification de qualification (CAP, BEP, Bac, DUT, BTS, Licence, Master, diplôme d'ingénieur...).

Chaque personne peut y recourir, sans limite d'âge, qu'elle soit salariée (CDI, CDD, intérimaire, agent public) ou qu'elle exerce sa profession en indépendant, en libéral, comme artisan, commerçant, ou encore à titre bénévole.

La VAE permet de faire évoluer sa carrière grâce à une meilleure reconnaissance de ses compétences. Une fois son diplôme obtenu, le bénéficiaire gagne en confiance et se trouve en meilleure position pour négocier son évolution dans l'entreprise, changer d'emploi ou de fonction, préparer une reconversion ou retrouver un emploi.

Bien sûr, la VAE demande un sérieux investissement personnel et une véritable motivation. Il s'agit de prouver que ses compétences professionnelles sont bien à la hauteur du diplôme envisagé.

Les étapes de la démarche



① La première étape suppose d'identifier avec exactitude le diplôme, titre ou certificat auquel on peut prétendre. L'idéal est de se faire aider dans cette démarche par un point Relais Conseil VAE, qui aidera le demandeur à affiner son projet et à préparer son orientation vers un ou plusieurs certificateurs.

Pour connaître les dates et lieux de réunions Info-VAE en Alsace et obtenir un conseil personnalisé, il suffit de consulter le site internet www.vae-alsace.com ou d'appeler le Numéro Azur 0 810 811 668 (prix d'un appel local).

② Une VAE peut se préparer sur le temps de travail, dans la limite d'un total de 24 heures de « congés VAE ». Ce congé est pris en charge par un organisme financeur – FONGECIF, Région Alsace, Etat, Assedic... en fonction de son statut – après dépôt d'un dossier de demande de financement.



③ Une action de Validation des Acquis de l'Expérience s'appuie sur un dossier complet, qui comprend les documents justificatifs des expériences acquises, des formations suivies et des diplômes obtenus précédemment.

Une fois ce dossier de candidature accepté, le candidat est accompagné par son organisme certificateur pour préparer sa présentation à un jury.

④ Le jury de validation contrôle et évalue les compétences professionnelles acquises. Il peut prévoir une mise en situation pour vérifier si les connaissances et les aptitudes correspondent à la certification visée. Il décide de l'attribution de la certification ou d'une validation partielle, en précisant ce qui doit faire l'objet d'une évaluation complémentaire. Le candidat dispose alors de 5 ans pour obtenir sa certification globale.

Le constat alsacien



En 2007, le nombre de VAE financées par le FONGECIF Alsace n'était que de 257 (200 en 2006).

Ce résultat est faible au regard du nombre de personnes dans la région – salariés, commerçants, artisans... – susceptibles d'entreprendre ce type de démarche.

Surtout, malgré une évolution très favorable en Alsace entre 1999 et 2004 (la part des non diplômés a diminué de 3 points passant de 34 à 31 % des personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études, soit 388 400 personnes non diplômées), il apparaît que le diplôme est le plus sûr garant d'une activité professionnelle.



Afin de mieux comprendre les raisons de ces piètres résultats, le FONGECIF Alsace a fait mener au printemps 2007 deux enquêtes, l'une quantitative, l'autre qualitative, sur la connaissance et la perception de la Validation des Acquis de l'Expérience en Alsace.

Outre une meilleure représentation des motivations et des freins des candidats potentiels, ces études avaient pour objectif de déterminer plus précisément le marché de la VAE dans la région et d'orienter plus justement sa prochaine campagne de communication.



L'enquête quantitative a été réalisée par la société EDInstitut dans le cadre de son omnibus régional Régioscan auprès de 505 personnes de 18 ans et plus, représentatives de la population alsacienne. Les interviews ont été administrées par téléphone du 1^{er} au 6 juin 2007 selon la méthode des quotas.

L'étude qualitative a été menée auprès de 31 personnes menant ou ayant mené une VAE, en entretiens face à face et téléphoniques ainsi qu'au cours d'un groupe de consultation, du 20 mars au 2 avril 2007, par l'Agence Grafiti.

Il s'agissait ici de recueillir le point de vue des salariés concernant leur motivation à entreprendre une VAE, leur vécu durant cette démarche, les principaux freins subis, les attentes et les bénéfices.

Voici leurs principaux résultats.

Les résultats de l'enquête quantitative



Le diplôme le plus élevé

A la question « Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ? » :

- 5% des personnes interrogées n'ont aucun diplôme
- 36% possèdent un BEPC, CAP ou BEP
- 21%, un Baccalauréat d'enseignement général, technologique ou professionnel
- 15% sont diplômés d'un Bac+2 (BTS, DUT, DEUG)
- 12% ont un Bac+3 ou Bac+4 (Licence, Maîtrise, IUP, DECF, DESCF)
- 9% ont un Bac+5 ou plus (DEA, DESS, Doctorat, Ingénieur)
- 1% : autre
- 1% des personnes interrogées ont refusé de répondre

La correspondance Diplôme / Poste occupé

A la question « Est-ce que ce diplôme correspond à la fonction ou au poste que vous occupez ? » :

- 51% des personnes ont répondu OUI, le diplôme correspond au poste (38% Oui tout à fait et 13% Oui plutôt)
- 48% ont répondu NON (15% Non pas tellement et 33% Non pas du tout)
- 1% ne sait pas



L'importance du diplôme

A la question « Avez-vous l'impression que vous et votre entourage (professionnel ou privé) accordez de l'importance aux diplômes ? » :

- 67% des personnes interrogées ont répondu OUI, une importance est accordée au diplôme (40% Oui tout à fait et 27% Oui plutôt)
- 34% ont répondu NON (25% non pas tellement et 9% Non pas du tout)
- 1% ne sait pas

La connaissance de la VAE

A la question « Connaissez-vous la Validation des Acquis de l'Expérience » ou VAE ? » :

- 49% des personnes interrogées ont répondu OUI
- 51% ont répondu NON

L'intérêt porté à la VAE

Après explication, à la question « Pourriez-vous avoir un intérêt pour réaliser une VAE ? » :

- 26% des personnes interrogées ont répondu OUI
- 74% des personnes interrogées ont répondu NON



Les résultats de l'enquête qualitative



Au cours des discussions menées pour l'étude qualitative, la VAE est apparue d'abord comme un dispositif concret : les interviewés évoquent le fonctionnement par étape, les dossiers, les référentiels, le calendrier, les dates de rendez-vous...

Puis, l'analyse des effets de la VAE montre qu'ils s'avèrent majeurs pour la personne. Parce que l'on vise un vrai diplôme, « le même diplôme », tous les candidats considèrent les freins rencontrés comme des complexités nécessaires donnant davantage de poids au diplôme : il est d'autant plus apprécié et mérité qu'il faut « souffrir » pour l'obtenir.

Les interviewés ont essayé de faire leur chemin dans la vie professionnelle selon un schéma qui leur est propre, en réparant ce qu'ils n'avaient pas accompli au moment de l'orientation. Le choix du cursus de formation s'était alors fait par défaut ou avait été interrompu par la nécessité d'un premier emploi.

Les personnes rencontrées se sont posées dans une dynamique de reconnaissance sociale, visant davantage une réalisation personnelle qu'un bien-être matériel.



L'élément déclencheur

Le point commun aux interviewés est qu'il n'y a pas eu d'autre élément déclencheur que la prise de connaissance de l'existence du dispositif. C'est elle qui entraîne une adhésion immédiate et inconditionnelle.

De fait, les personnes interrogées ne soupçonnaient pas la puissance de leur désir d'acquiescer ce diplôme manquant, jusqu'à ce qu'ils aient connaissance de la VAE. Elles se sont alors appropriées immédiatement le concept.

Les objectifs de la VAE

La VAE pour l'avenir

Dans un contexte socio-économique difficile, la VAE est apparue comme une assurance, une sécurité donnée par l'obtention d'un diplôme, rassurant en cas de coup dur.

La VAE est aussi vécu comme une dynamique puissante, génératrice de projet. Elle permet de progresser, d'aller vers de nouveaux projets professionnels, de rêver encore !

La VAE pour soi

L'objectif principal de la VAE est cependant d'ordre personnel.

La VAE fait office de réparation : on obtient le diplôme que l'on n'avait pu faire en formation initiale. On n'a plus à dire « Je n'ai que... » tel diplôme.

La VAE est alors une reconnaissance de sa valeur, de son aptitude professionnelle et, au-delà, de sa volonté. On prouve ses capacités tant aux autres – jury, collègue, supérieur, enfant, conjoint – qu'à soi-même.



La VAE pour obtenir un diplôme

La troisième motivation est un besoin d'affiliation, c'est-à-dire de vivre des relations sociales satisfaisantes. Le diplôme apparaît comme le résultat tangible de ses efforts. C'est une récompense, qui joue sur l'image que l'on donne de soi et sur le sentiment d'appartenance au groupe.

Sa place au sein de l'entreprise n'est pas usurpée mais bien cautionnée par un diplôme.

Le diplôme obtenu grâce à la VAE est alors perçu, selon les interviewés, comme une finalité, un tremplin ou une nécessité pour entamer une formation exigeant un niveau spécifique. Enfin, pour certains, il est devenu obligatoire pour exercer sa profession.

Le vécu de la VAE



Un dossier copieux

Le dossier est apparu généralement aux interviewés comme un véritable cassette : il faut tout d'abord comprendre ce qui est attendu, ce que l'on doit fournir, trouver le bon référentiel, décrire son activité... Le dispositif semble très long, les questions, répétitives. La rédaction du dossier apparaît ainsi comme un investissement en temps très important.

Cependant, à la question « Comment avez-vous vécu votre VAE ? », les personnes répondent en majorité « Bien ». Le plaisir a parfois été le moteur de l'action. La difficulté n'a pas été vécue comme un frein ; c'est une complexité nécessaire, qui devient ici facteur de valorisation.

La perception du temps

Le temps a été unanimement considéré comme la difficulté majeure au déroulé de la VAE. Les interviewés parlent d'un manque de déconnexion : il quitte leur travail pour se retrouver chez eux à décrire leur travail... Il n'y a plus vraiment de coupure et de temps vraiment personnel.

Mais le fait de mener son projet à bien de façon autonome a été toujours bien perçu car valorisant.

La perception de l'accompagnement

Les interviewés reconnaissent tous l'importance de l'accompagnateur et son aide pour comprendre les mécanismes de la VAE, comprendre ce que l'on attend d'eux, reformuler les réponses apportées dans le dossier, décortiquer, creuser, aller au fond des choses, détailler, développer...

De plus, les interventions de l'accompagnateur jalonnent le parcours : le fait de devoir présenter ses avancées à chaque rendez-vous oblige le candidat à progresser régulièrement.



La perception du jury

La présentation au jury est un moment que l'on peut qualifier de fondateur. Il concrétise le passage-clé pour l'obtention du diplôme. Il est le moment le plus solennel, même si la présentation se fait sous la forme d'un dialogue.

Les bénéfices de la VAE

L'étude révèle au final combien la VAE entraîne une confirmation immédiate de l'adéquation à son poste de travail et de l'assurance d'y être compétent.



Au niveau professionnel

Le travail fourni pour la préparation d'une VAE entraîne quelques changements dans la perception de son activité professionnelle.

Les interviewés parlent d'une prise de recul par rapport au poste occupé, d'une capacité à structurer ses compétences, à les verbaliser. D'où une crédibilité accrue auprès de leurs collègues ou de leur patron.

Certains estiment qu'ils pourront dorénavant plus facilement changer d'entreprise. Leur nouveau diplôme sera pris en compte, la capacité à se vendre, augmentée.

La possibilité d'augmentation de salaire n'est que très peu abordée. Ce n'est pas le moteur des candidats. Cela n'a pas été leur motivation pour entamer une VAE. Ils parlent davantage d'« enrichissement personnel ».

Au niveau personnel

Les interviewés aiment détailler les bénéfices personnels de la VAE. Ils parlent de bonheur, d'accomplissement, de sentiment de plénitude.

La VAE a également été pour eux l'occasion de faire le point.

Elle permet aux personnes de parler positivement d'elles-mêmes, de connaître leur propre valeur et a un véritable impact sur la conscience et l'estime de soi.

Les bénéficiaires de la VAE disent s'affirmer aujourd'hui davantage dans leur travail et savoir défendre leur point de vue. Ils ont gagné en confiance en eux et en leurs compétences.

Au final, l'étude montre que la VAE fait l'unanimité des personnes interviewées.

Elles en sont tellement satisfaites que les freins et les difficultés rencontrées sont estompés pour ne garder que le résultat qui les enthousiasme.

En quelque sorte, le jeu en vaut la chandelle !

Les perspectives 2008 et la campagne de communication



Au terme de ces études, le FONGECIF Alsace et ses partenaires ont décidé de s'appuyer sur les résultats obtenus pour améliorer les scores de la VAE en Alsace.

Il s'agit dès lors de :

- Faire connaître le dispositif au plus grand nombre
- Générer davantage de demandes d'informations et de contacts, permettant ainsi d'augmenter le nombre de VAE réalisées
- Proposer la VAE comme un acte de prévoyance
- Montrer que la VAE est un « vrai » diplôme, avec toutes les conséquences que cela suppose en terme d'évolution de carrière et de reconnaissance du savoir-faire des bénéficiaires.



Une campagne de communication démarre dès la mi-janvier sur toute l'Alsace. Son objectif est de valoriser les bénéfices de la VAE en situant clairement ses enjeux.

Présentant des scènes de la vie professionnelle, la campagne doit permettre à tous de s'identifier aux situations présentées, de comprendre l'intérêt de la démarche et d'envisager d'y recourir.

Toutes les scènes de la campagne sont visibles sur le site internet : www.vae-alsace.com.

